

# QUEL SERA L'IMPACT DE LA ZLECAF SUR LE SECTEUR AGRICOLE CAMEROUNAIS ?

Par Henri Kouam, Bin Meh et Sandra Ayuk

AVRIL 2022

Article / ©Nkafu Policy Institute



## Introduction

Le commerce intra-africain a augmenté au cours de la dernière décennie, jusqu'à atteindre 27% des exportations agroalimentaires totales et 17% des importations agroalimentaires totales (FAO, 2020). Cette tendance se vérifie généralement dans toutes les communautés économiques régionales (CER). En plus de réduire les droits de douane, la ZLECAF donnera accès aux exportateurs

agricoles africains. Parallèlement, des loid d'origine des produits (Ighobor, 2022), accéléreront les incitations et le rythme de l'industrialisation en Afrique, à travers des chaînes de valeur dans le textile et l'agroalimentaire (Ibid). Au Cameroun, la valeur ajoutée du secteur agricole représente 17,25% (Banque Mondiale, 2022). L'importance du secteur agricole est également remarquable si l'on prend en compte le nombre de personnes employées dans ce secteur. Le secteur agricole emploie 43,5% de Camerounais (Banque Mondiale, 2020). La FAO (2022) La FAO (2022) estime que le secteur agricole emploie 70% de la population active, ce qui représente 80% de la contribution du secteur primaire au PIB du pays. En outre, il fournit 1/3 des recettes en devises étrangères. Le secteur agricole est soutenu par la politique intérieure du Cameroun, laquelle devrait s'adapter à la mise en œuvre de la ZLECAF. Compte tenu de l'importance socio-économique du secteur agricole au Cameroun, il est important de faire le point sur les politiques précédentes qui ont été mises en œuvre dans ce secteur et sur la façon dont les politiques futures peuvent être ajustées pour refléter les objectifs de la ZLECAF. L'objectif principal de cette note de politique est d'identifier les mécanismes par lesquels la ZLECAF aura un impact sur le secteur agricole du Cameroun. Précisément, il s'agit de : (1)



présenter un synopsis de la politique agricole du Cameroun depuis les années 1990 ; (2) illustrer comment ces politiques ont eu un impact sur les exportations agricoles et la productivité dans ce secteur ; (3) proposer une politique qui peut augmenter les dividendes de la ZLECAf sur le secteur agricole du Cameroun. Cette note de politique générale est divisée en quatre sections. La section 1 donne un bref aperçu de la politique agricole du Cameroun depuis les années 1990. La section 2 illustre la manière dont ces politiques ont eu un impact sur les exportations agricoles, l'emploi, les revenus et les prix alimentaires intérieurs. Dans la section trois, l'étude analyse les dispositions de la ZLECAf qui pourraient avoir un impact sur la politique agricole du Cameroun. Il faudra conclure par des recommandations de politiques visant à accroître les dividendes de la ZLECAf sur le secteur agricole du Cameroun.

## Bref aperçu de la politique agricole du Cameroun des années 1990 à nos jours

Après la crise de 1986 causée par une forte baisse des prix des cultures d'exportation, de nouvelles réformes ont dû être mises en œuvre pour relancer le secteur agricole. Le gouvernement s'est lancé dans un certain nombre de programmes d'ajustement structurel qui ont accru la privatisation des entreprises publiques et la libéralisation des marchés (Akonumbo, 2003). Cette initiative d'ajustement

structurel s'est accompagnée du projet de soutien au programme national de recherche et de vulgarisation agricole (NPARV-1998 à 2004), financé par la Banque mondiale. Ce programme a encouragé la culture de plantes vivrières et les exportations agricoles non traditionnelles comme les fleurs et les fruits tropicaux (Banque Mondiale, 2006). De même, le Fonds africain de développement a mis en place un centre de recherche, à savoir l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD) qui s'est concentré sur le renforcement des capacités des agriculteurs. (AfDB, 2015). D'autres initiatives visant à améliorer les produits agricoles, comme le Programme de développement axé sur le marché des racines et tubercules (PNDRT-2004-2012), le Projet de soutien au développement de la microfinance rurale (PADMIR-2010-2016), le Projet de soutien au développement de la chaîne de valeur des produits de base (PADFA-2010-2018), et des donateurs comme le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont vu le jour (Kalim, 2013). Parmi les politiques récentes figure le Fonds de développement du cacao et du café qui





distribuera 50 millions de francs CFA sur cinq ans aux agriculteurs camerounais (FODEC, 2022). Comme élaboré dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) – 2010/2020, le Cameroun ambitionne d'intensifier les activités sylvicoles, agro-pastorales et de pêche. Dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement (SND30) le gouvernement entend dynamiser l'agriculture en signant des partenariats avec le secteur privé local et/ou étranger, former des « champions nationaux » qui produiront, transformeront et commercialiseront les produits agricoles, notamment dans les sous-régions.

## **Illustration de l'impact de ces politiques sur la production et la valeur ajoutée de l'agriculture** **The Implication of Agriculture Policies on Output and Trade**

### **Impact sur la production et la valeur ajoutée**

Grâce à la privatisation des entreprises d'État, conformément aux exigences du programme d'ajustement structurel mis en œuvre dans les années 1990 avec l'aide des donateurs, certains produits agricoles ont connu un essor. La privatisation d'anciennes entreprises d'État telles que la SOCAPALM a vu sa production passer de 57 800 tonnes à 140 349 tonnes en 2019 (SOCAPALM, 2021). Cela a également entraîné une révision à la hausse des salaires et une baisse du coût de production de l'huile de palme grâce à des avancées technologiques. De même, la valeur ajoutée de l'agriculture au PIB du Cameroun est passée de 26,5% en 1992 à 17,3% en 2020 (Banque Mondiale, 2022). Cependant, en termes nets, la valeur du secteur agricole est passée de 3,18 milliards à 6,952 milliards au cours de la même période. Ainsi,

les politiques agricoles du Cameroun ont eu un impact sur la productivité des entreprises augmentant le volume des exportations.

### **Agricultural Impact sur les importations et les exportations du secteur agricole**

La baisse des droits de douane et les autres dispositions de la ZLECAF auront un impact positif sur les flux commerciaux officiels, car les procédures douanières et les normes réglementaires peuvent être modifiées pour refléter les politiques et la facilitation du commerce dans les deux pays. La Banque Mondiale (2013) estime que le commerce bilatéral réel est estimé à plus de 230 millions USD, ce qui est nettement supérieur aux flux commerciaux officiellement enregistrés. Les exportations nigérianes sont estimées à 176 millions USD sur la base de cette estimation, tandis que les exportations camerounaises sont estimées à 62 millions USD, essentiellement constituées de riz paddy et de produits agricoles tels que l'éru (Ibid). La baisse des droits de douane, une plus grande coopération et des mesures de facilitation du commerce stimuleront les flux commerciaux dans l'agriculture et soutiendront la formalisation des commerçants du secteur informel.

## **Bref aperçu des dispositions de la ZLECA qui auront un impact sur le secteur agricole au Cameroun**

Certaines dispositions de la ZLECA auront des implications sur le secteur agricole du Cameroun. L'article 8(2) dispose que les pays doivent se consulter sur les postes frontaliers et prendre des mesures pour s'assurer que les marchandises passent par des routes approuvées conjointement. Le Cameroun et le Nigeria sont sujets à des risques de sécurité liés à Boko Haram et ont commencé à échanger des renseignements militaires (Cameroon Tribune, 2022). Ainsi, la politique agricole et les flux



commerciaux du Cameroun seront affectés par cette disposition, notamment en raison des principales routes commerciales, notamment Mora - Amchide vers le Nigeria dans la région de l'Extrême-Nord (côté ouest) et Ekok vers le Nigeria dans la région du Sud-Ouest. Parallèlement, l'article 15 de la partie IV prévoit que chaque pays doit s'efforcer d'éviter la perte ou la détérioration évitable des denrées périssables, à condition que toutes les exigences soient respectées. Cela permettra aux producteurs et aux décideurs camerounais et nigériens de bénéficier de procédures numérisées. Cela pourrait encourager la coopération sur les questions liées aux «règles d'origine» et à la mise en œuvre de mesures sanitaires et phytosanitaires. Une fois opérationnels, les négociants pourront également prendre des dispositions pour renforcer les systèmes logistiques désigné par les autorités compétentes. Au fil du temps, la politique intérieure reflétera de plus en plus les dispositions de la ZLECAf, car la région de la CEMAC a un faible niveau d'intégration, comme l'illustre la partie V, article 19 (1, 2).

## **Recommandations pour augmenter les dividendes de la ZLECAf sur le secteur agricole du Cameroun.**

1. Afin de stimuler les flux commerciaux agricoles avec le Nigeria, les décideurs politiques devraient envisager la création d'un fonds agricole spécial pour subventionner les petits exploitants et les exportateurs de produits agricoles.

2. Ce fonds devrait cibler directement les agriculteurs, plutôt que les autres acteurs de la chaîne de valeur agricole. Le Cameroun et le Nigeria peuvent mettre en œuvre conjointement la ZLECAf pour stimuler le libre-échange entre les deux pays. Par exemple, les deux pays devraient partager et rendre publics leurs barèmes tarifaires. Les procédures douanières devraient être clairement définies pour aider les exportateurs et soutenir le taux de formalisation. Outre la coopération en matière de sécurité et de postes frontières, un accent particulier doit être mis sur le secteur agricole et la formalisation des activités commerciales transfrontalières. Cela favorisera le commerce bilatéral, la formalisation des acteurs informels et permettra aux commerçants d'être informés des nouveaux tarifs douaniers applicables à certains produits.
3. Cameroon and Nigeria Les deux pays devraient s'engager à une politique de « Zéro embargo commercial pour les produits agricoles » : Ces pays devraient s'engager à réduire, voire à supprimer complètement, les embargos commerciaux sur les produits agricoles. En appliquant des mesures communes dans leur politique agricole, cela augmentera l'accès à des millions de travailleurs informels dans le secteur agricole ainsi qu'aux exportateurs.

## Liste des référence.

1. Zone de libre-échange continentale africaine. (2018). Annexes compilées de la sur La création de la zone de libre-échange continentale. Accédé ici. Accédé le 28 Janvier 2021
2. Banque africaine de développement (2015). Projet de développement de la chaîne de valeur agricole (avcdp) [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/CAMEROON-AR-Agric\\_Value\\_Chain\\_Dev\\_Project\\_AVC-DP\\_.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/CAMEROON-AR-Agric_Value_Chain_Dev_Project_AVC-DP_.pdf) Accédé le 28 Février 2022.
3. Akonumbo. A. N. (2003). Les aspects juridiques de la privatisation au Cameroun. L'expérience et les leçons. *Verfassung und Recht in Übersee / Droit et politique en Afrique, Asie et Amérique latine*. Vol. 36, No. 1 (1. Quartal 2003), pp. 75-102. Accédé le 20 Avril 2022
4. Business in Cameroon. (2013). Le Nigeria bat la France comme premier partenaire commercial du Cameroun. Accédé ici, Accédé le 28 Janvier 2021
5. Chukwuma. U. M. (2017). Impact du terrorisme de Boko Haram sur les relations entre le Nigeria et le Cameroun. Diplôme de M. Phil en relations internationales, Université Ahmadu Bello, Zaria, Accédé le 28 Janvier 2021
6. Djotie. J. R. (2022). Le Cameroun va déboursier 50 milliards de francs CFA pour stimuler la production de cacao et de café au cours des cinq prochaines années. Accédé ici, Accédé le 28 Janvier 2021
7. Centre International de Tarde. (2022). Profil pays Cameroun : Secteur agricole. Accédé ici, Accédé le 28 Janvier 2021
8. Kalim Q. (2013). Histoire de la vulgarisation et de l'environnement favorable. Accédé ici, Accédé le 28 Janvier 2021
9. Ighobor K. (2022), ZLECAF : les commerçants auront la possibilité de s'agrandir et d'élargir leurs marchés, *Afrique Renouveau* ici, Accédé le 28 Janvier 2021
10. MINEPAT. (2022). Stratégie nationale de développement 2020-2030. Pour la transformation structurelle et le développement inclusif. Accédé ici, Accédé le 28 Janvier 2021
11. Philomena A, Sean W and Bruce B. (2020). La promesse de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Accédé here, Accédé le 28 Janvier 2021
12. République du Cameroun. (2009). Stratégie de croissance et d'emploi " Paper. Accédé ici
13. SOCAPALM. (2022). HISTORY OF SOCAPALM. <http://socapalm.com/societe-camerounaise-de-palmeraies/history-of-socapalm/?lang=en>, Accédé le 28 Janvier 2021
14. Société Camerounaise de Palmeraies. (2021). Histoire de la Socapalm. Accédé here, Accédé le 28 Janvier 2021
15. Trading Economics. (2020). PIB du Cameroun. Accédé ici, Accédé le 28 Janvier 2021
16. Banque mondiale. (2020). Agriculture, sylviculture et pêche, valeur ajoutée (% du PIB). Accédé ici. Accédé le 28 Janvier 2021
17. Banque mondiale. (2022). L'emploi dans l'agriculture. <https://data.worldbank.org/indicator/SL.AGR.EMPL.ZS?locations=CM-NG>. Accédé le 28 Janvier 2021

18. Banque mondiale. (2022). PIB (US\$ Curren) - Cameroon. <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD?locations=CM.>, Accédé le 28 Janvier 2021
19. Banque mondiale. 2006. Projet d'appui au programme national de recherche et de vulgarisation agricole. Région Afrique - Conclusions et bonnes pratiques - Infobriefs ; No. 131, Accédé le 28 Janvier 2021
20. Washington, DC. © Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/9586> License: CC BY 3.0 IGO., Accédé le 28 Janvier 2021



**Henri Kouam,**  
Analyste de politique économique  
Nkafu Policy Institute - Denis &  
Lenora Foretia Foundation



**Bin Joachem Meh,**  
Associé de Free Enterprise Nkafu  
Policy Institute - Denis & Lenora  
Foretia Foundation



**Sandra Ayuk,**  
Stagiaire de recherche Nkafu Policy  
Institute - Denis & Lenora Foretia  
Foundation

Mise en page **Fru Glen**